



Union Syndicale SNUI-SUD Trésor Solidaires

Section de la Réunion

<http://www.snuisudtresor.fr/reunion/>

Saint Denis, le 16 février 2011

Monsieur le Directeur,
« nou pe pu vrémen »

Dans un courrier intitulé "**Nou pe pu**", adressé le 14 décembre 2010, l'Union SNUI-SUD Trésor vous interpellait sur la situation désastreuse du département. Votre réponse partielle et incomplète n'apportait pas de solutions concrètes.

Nous sommes affligés d'avoir une nouvelle fois raison sur les conséquences catastrophiques de la politique de la DGFIP sur les missions et les conditions de travail.

En effet, dans ce courrier nous mettons en exergue le manque d'emplois, le management brutal, l'abandon de certaines missions, la dégradation des conditions de travail et l'effondrement de certains services.

Monsieur le directeur, la situation devient dangereuse à bien des égards.

Nous vous interpellons fermement sur le SIP de Saint-Pierre. Dans notre courrier, on mettait en lumière l'abandon des missions foncières et la mauvaise qualité des bases. **A ces interrogations graves, l'administration a décidé de nous mépriser en donnant une habilitation sur Portail Métiers à des personnes hors DGFIP pour saisir des déclarations H1/ H2.** Je vous rappelle que Portail Métiers est une application professionnelle et encadré par la CNIL. Je vous rappelle que l'administration empêche les agents de la DGFIP de consulter leur propre dossier sur cette application. Chaque année, l'administration envoie ses chefs de service nous faire la leçon sur la déontologie et plus particulièrement sur l'usage de Portail Métiers. Nous prenons acte et nous en tirerons les conséquences rapidement. Ce geste est un coup de poignard planté profondément dans le dos des agents de la DGFIP.

A cause d'une mauvaise coordination entre la filière gestion publique et la filière fiscale dans la réception au SIP de Saint-Pierre, les risques encourus par les agents deviennent particulièrement importants. Le flux des contribuables venant pour le recouvrement n'étant pas évalué comme à Saint-Paul par exemple, les agents sont dans l'obligation de recevoir en journée continue. **Nous vous rappelons que le SIP de Saint-Pierre doit être fermé pendant la pause méridienne.** Ces contribuables ont alors tout le loisir de se balader dans l'immeuble et d'accéder à l'ensemble des bureaux. Des contribuables excédés recherchent parfois désespérément un interlocuteur. Les agents ne se sentent plus en sécurité.

Nous vous demandons de respecter les temps de pause des agents, de fermer le service comme il est prévu et d'évaluer la capacité de réception quotidiennement. **Si la sécurité des agents et des contribuables n'est pas assurée, le service doit fermer et ce, quelque soit l'heure.** Les agents et les contribuables n'ont pas à payer cette politique destructrice en termes d'emplois.

Nous attirons également votre attention sur les travaux et les conditions d'hygiène de l'immeuble de Saint-Pierre. Les travaux à la trésorerie municipale n'ont pas repris depuis décembre, les archives ont disparu. Les collègues sont dans un service inachevé.

La climatisation est fortement insuffisante tant pour les collègues du recouvrement que ceux de la municipale. Les toilettes étant en nombre insuffisant sont rapidement saturées et inutilisables. Monsieur le directeur, cette façon de faire, c'est juste insupportable!

La situation des services est périlleuse pour certains, pour d'autres, c'est carrément l'effondrement. Certaines trésoreries comme celles de **Saint-Leu ou Saint-André** ont un besoin urgent d'être renforcé. Laisser ces services avec un tel niveau d'emplois, c'est les condamner à subir les insultes des contribuables. **Le Cadastre de Saint-Denis** perd ses illusions et s'effondre. Comme à Saint-Pierre, les bases ne seront pas à la hauteur des enjeux. **Le SIP de Saint-Paul** est obligé de fermer ses portes régulièrement car la sécurité des agents et des contribuables n'est plus assurée.

Tous les autres services (CDI, SIE, Trésoreries, direction, hypothèques, brigades ...etc.) subissent le manque d'emplois de manière plus ou moins violente. Les repères explosent et les agents trinquent.

Devant l'absence de réponses concrètes, **l'Union SNUI-SUD Trésor de la Réunion portera à l'extérieur tous les dysfonctionnements de la DRFIP de la Réunion**. Nous estimons que les agents sont en état de légitime défense. Les citoyens, les médias, et les élus doivent savoir que nous sommes ni responsables, ni coupables. C'est à la DGFIP d'assumer tout cela.

Nous profitons de ce courrier pour vous demander l'état d'avancement des dossiers de la **Trésorerie du Port et des trésoreries hospitalières**. Nous exigeons toujours le déménagement rapide de la trésorerie du Port ainsi que le maintien des deux structures hospitalières s'il y a fusion administrative des hôpitaux de Saint Denis et de Saint Pierre. Nous déplorons l'absence d'informations vis à vis de ces collègues. C'est un véritable manque de respect.

Sur **les SIP de Saint-Denis**, nous vous rappelons notre opposition la plus forte vis à vis de votre projet. Nous vous joignons un courrier qui vous a été envoyé en octobre 2010. Un courrier sera envoyé au Directeur Général pour lui signifier nos arguments face à ce projet qui porte en lui les germes d'un échec retentissant.

Cordialement,

Pascal Valiamin
Union SNUI-SUD Trésor